

Bruxelles, le 22 Avril 2024

**Notaires Dupont & Desenfants**

**Rue du Fossé-aux-Loups 38/1  
1000 Bruxelles**

Madame,

**CONCERNE ACP ADUATUCA – Vente De Reuck Christiaens - Avenue G.E. Lebon 35 à 1160  
Auderghem – Lot C34 – GA-10**

En réponse à votre mail de ce 26 mars 2024, veuillez trouver, ci-dessous, les renseignements demandés :

**Article 3.94 §1**

**1° Montant du fonds de roulement permanent**

A ce jour, le fonds de roulement permanent de la copropriété s'élève à 12.412,58 €. Le fonds de roulement sera transféré par nous entre acheteur et vendeur après paiement des sommes dues à la copropriété (il est la seule garantie de bonne fin qu'elle possède à l'égard des vendeurs)

**Montant du fonds de réserve**

A ce jour, le fonds de réserve de la copropriété s'élève à 101.135,21 € et reste acquis à l'association.

**2° Montant des arriérés dus par le cédant**

A ce jour, le cédant présente un arriéré de 1.419,40 euros + le coût de la présente. Il y aura lieu de réactualiser la situation avant la signature de l'acte et en cas d'arriérés, les retenir sur le prix de vente par les soins du notaire instrumentant et les reverser sur le compte courant **BE58 0689 4335 9379** de l'association.

**3° Situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété**

L'assemblée du 30 octobre 2023 a décidé d'appeler 30.000 € au fonds de réserve générale, tout de suite après l'AG (appel déjà adressé) + 30.000 € qui seront appelés en avril 2024. L'assemblée du 30 octobre 2023 a également approuvé un appel de 10.000 € réparti en 4 appels trimestriels.

**4° Relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété**

Néant

**5° Procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques de charges des deux dernières années**

Vous trouverez les documents demandés sur ce lien : <https://eurofa.box.com/v/ADUATUCA-PVAG>

**6° Copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires**

Vous trouverez les documents demandés sur ce lien : <https://eurofa.box.com/v/ADUATUCA-Comptabilite>

Bruxelles, le 22 Avril 2024

- DIU <https://eurofa.box.com/v/ADUATUCA-DIU>
- Acte de base <https://eurofa.box.com/v/ADUATUCA-Statuts>

*\* les liens ci-dessous sont disponibles jusqu'au 31 Mai 2024*

- BCE 0838.751.872
- Il n'y a pas de certificat de performance énergétique
- Les deux citernes de 7.500 l ont été mises hors service en 2021

#### Article 3.94 §2

- 1° Néant.
- 2° L'Assemblée du 30 octobre 2023 a décidé d'appeler 60.000 € en 2 appels trimestriels au FDRS Général répartis en 30.000 € début novembre 2023 (déjà appelé) et 30.000 € début avril 2024. L'Assemblée Générale du 30 octobre 2023 a décidé d'appeler 10.000 € en 4 appels trimestriels au FDRS Général.
- 3° Néant.
- 4° Néant

**Coût de la présente                      181,50 € TVAC**

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations.

Pour EUROFA  
Gestionnaire de copropriétés